

Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive

Informations générales

Nature de la formation

Diplôme d'État

Durée de la formation

400 heures

Stages

Oui [En savoir plus](#)

Frais d'inscription

Prise en charge FORMIRIS dans le cadre de la formation continue des enseignants. Se renseigner auprès du secrétariat.

[En savoir plus](#)

Accessible en

[Formation continue](#)

Modalités

[Compatible avec une activité professionnelle](#)

Langues d'enseignement

Français

Et après ?

[Débouchés professionnels](#)

[Poursuites d'études](#)

Présentation

Le département « Education Inclusive » de l'ISP-Faculté d'Éducation a pour vocation d'accompagner les initiatives des équipes pédagogiques et éducatives qui souhaitent mieux prendre en compte la diversité des élèves scolarisés dans les

établissements.

Il forme les acteurs du système éducatif qui cherchent à développer des compétences en alliant pratique, formation et recherche.

Outre la formation décrite dans cette fiche notre offre de formation comprend également :

- Des dispositifs de formation continue des enseignants à l'ISP ou dans les établissements scolaires
- Des parcours de formation à l'éducation inclusive ouverts à tous les enseignants du 1er ou du 2d degré.

Objectifs

Cette formation en alternance permet d'acquérir des compétences pour enseigner auprès de jeunes (enfants et adolescents) et d'adultes rencontrant de grandes difficultés scolaires ou en situation de handicap.

Elle prépare les enseignants à l'examen du CAPPEI (certification du ministère de l'Education Nationale)

Stages

18 heures de stage pendant les sessions de formation

Admission

Formation(s) requise(s)

Accessible en formation continue. Pour plus d'information, contactez :

- Le secrétariat du département Education Inclusive
- Le responsable ASH de votre diocèse

Modalités

Compatible avec une activité professionnelle

Conditions d'admission

Pour être admis à cette formation vous devez compléter un dossier et obtenir l'accord de votre chef d'établissement pour le départ en formation. Vous devez obligatoirement être titulaire (CRPE, CAPES, CAPET, CAPLP) et être en poste dans un établissement de l'enseignement privé.

Inscription

- Prendre contact avec le responsable ASH de votre diocèse à la Direction Diocésaine (DDEC) dont dépend votre établissement.
- Compléter et renvoyer le dossier de candidature qui vous sera adressé.
- Obtenir l'accord de la commission nationale d'admission.

Frais d'inscription

Prise en charge FORMIRIS dans le cadre de la formation continue des enseignants. Se renseigner auprès du secrétariat.

Les frais pédagogiques sont pris en charge par FORMIRIS dans le cadre de la formation continue.

Les frais annexes (hébergement, repas, transports) sont ouverts à une prise en charge par FORMIRIS sous conditions.

Programme

- La formation est de 400 heures.
- 300 heures sont réparties sur une année scolaire :
 - 144 heures de Tronc commun
 - 104 heures de modules d'approfondissements (2 modules au choix)
 - 52 heures de module de professionnalisation (1 module au choix)
- A ces modules s'ajoutent 24 heures de pré-formation : 12 heures début juillet + 12 heures fin août (de l'année scolaire qui précède l'année de formation).
- A l'issue de l'année de formation et de la validation du CAPPEI, possibilité de suivre deux modules d'initiative nationale (MIN) de 50 heures chacun.

Modalités d'évaluation

Passation des 3 épreuves du CAPPEI :

- Séance pédagogique relevant des compétences de l'enseignement spécialisé
- Dossier professionnel
- Action de personne ressource pour l'éducation inclusive

Débouchés

Compétences visées

-
- Acquérir des gestes professionnels relatifs aux élèves à besoins éducatifs particuliers
 - Développer des pratiques pédagogiques et didactiques adaptées
 - Situer son action dans une approche partenariale
 - Développer une posture réflexive argumentant les liens entre théorie et pratique
 - Développer une posture de personne ressource pour l'éducation inclusive

Débouchés professionnels

- Enseignant spécialisé
- Coordonnateur de dispositif spécialisé
- Enseignant référent

Poursuites d'études

Enseignement spécialisé dans le 1er ou le 2d degré

Faculté ou Institut de rattachement

ISP - Faculté d'Education

Contact

Secrétaire du département Education Inclusive

Laurianne LAWSON

Tél. : + 33 (0) 1 44 39 60 17

Courriel



22.23.24
OCT 2019

Inscription obligatoire
→ www.icp.fr/nous-rencontrer

**Testez
la fac**
Vis ma vie d'étudiant de l'ICP